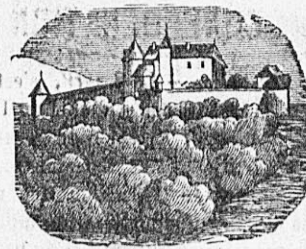




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
 Suisse, . . . 1 an, Fr. 4 50
 . . . 6 mois, » 2 50
 Étranger . 1 an, » 9 —
 . . . 6 mois, » 5 —
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi

Supplément bimensuel gratuit : **L'ÉCHO LITTÉRAIRE**

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁵⁵ 2²⁵ 5¹⁵ 8⁵⁰ — Bulle, arr. 8⁵⁵ 1¹⁵ 4⁵⁰ 7⁵⁰ 10⁵⁵

ANNONCES

Canton, une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10c. Suisse, 15 c. Étranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : 30 c. la ligne. Pour annonces et réclames ex-cantonales, s'adr. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

BULLE, le 14 avril 1903.

JURA-SIMPLON ET CONFÉDÉRATION

Le 1^{er} mai prochain, le réseau du Jura-Simplon passera à la Confédération. Les transactions pour le rachat ont été de longue haleine; la base d'entente ne fut établie qu'ensuite de nombreux pourparlers, les porteurs d'actions étrangers, de l'Allemagne spécialement, envisageant l'opération de la Confédération comme une affaire spéculative et dolosive à leur égard.

Cette manière de voir ne fut heureusement pas partagée en Suisse et finalement force resta à la loi.

D'autre part, la presse annonçait ces jours derniers que l'entente était accomplie avec le gouvernement italien au sujet de l'exploitation suisse de la ligne jusqu'à Domodossola. Un traité spécial à ratifier par les Parlements des deux Etats, réglerait ultérieurement ce dernier point.

Le 18 avril prochain aura lieu l'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie du J.S. Elle sera nantie par le Conseil d'administration de quatre résolutions. La première porte la dissolution et la liquidation de la société; la deuxième, la constitution d'une commission de liquidation composée de neuf membres avec sept suppléants et d'une commission de vérification composée de 3 membres avec 3 suppléants. Les deux autres résolutions visent la nomination des membres de ces deux commissions; le conseil d'administration ne présente pas de proposition sur ces deux points.

Le rapport de la direction, approuvé par le conseil d'administration, fait précéder les projets

de résolutions de l'exposé des négociations engagées avec le Conseil fédéral et les cantons, et enfin des pourparlers de Rome entre les gouvernements suisse et italien. Ce rapport date du 6 mars dernier, c'est à-dire d'un moment où l'issue de la conférence de Rome ne pouvait pas être prévue. On fera bien de se le rappeler en lisant les considérations suivantes présentées à cette époque par la direction :

« 1^o En premier lieu, nous avons dû naturellement admettre que, même en l'absence soit d'un contrat entre la Confédération et notre Compagnie, soit d'une sentence judiciaire fixant les modalités du rachat, en d'autres termes, les prestations de la Confédération, rien ne pouvait faire échec à l'opération matérielle du rachat ou même la retarder. Le rachat a été régulièrement dénoncé pour le 1^{er} mai 1903. A cette date, *ipso facto*, et aux termes même de l'arrêté fédéral de concession du 19 novembre 1889, art. II, litt. c. « la Confédération devient propriétaire de toutes les lignes avec leur matériel d'exploitation, les bâtiments et les approvisionnements ».

« Ainsi, avec le 1^{er} mai 1903, aura lieu irrévocablement la prise de possession du réseau par la Confédération. La tradition sera alors opérée, le changement de mains aura lieu de plein droit, sans qu'aucun fait extérieur, sans qu'aucune considération d'une nature ou d'une autre puisse entraver l'opération et empêcher notre dépossession. Le droit de la Confédération est absolu et indénié. Hâtons-nous de dire que nous le reconnaissons pleinement et qu'en procédant à notre étude nous n'avons eu d'autre but que celui de nous mettre en mesure de vous exposer la question, ni plus ni moins, et de vous mettre à même de partager notre manière de voir.

« Quant aux conditions du rachat, l'avenir nous dira si — ce que malgré tout nous espérons encore, étant donné la bonne volonté des deux parties — il est possible de les fixer à l'amiable ou si au contraire il y aura lieu de recourir à la voie judiciaire en application de l'arrêté fédéral déjà cité, en vertu duquel « les contestations qui pourraient s'élever au sujet du rachat ou des questions qui s'y rattachent seront réglées par le Tribunal fédéral ».

« Il est à peine besoin de dire que d'une manière comme de l'autre les droits de notre Compagnie seront pleinement sauvegardés et respectés.

« 2^o En second lieu et dès l'instant où irrévocablement notre réseau devra être remis à la Confédération le 1^{er} mai 1903, s'est posée la question de savoir ce qui devra advenir, dès cette date, de notre Compagnie. Non seulement et dès le 1^{er} mai 1903 elle n'aura plus de réseau à exploiter, c'est-à-dire qu'elle n'aura plus en réalité de but ou d'objet en regard de ses statuts, mais il se produira dans son sein, soit quant à son personnel, dès et y compris notre direction elle-même, soit quant aux locaux dont elle dispose actuellement, des modifications profondes. Deux membres de notre direction ont été appelés à faire partie de la direction du 1^{er} arrondissement des chemins de fer fédéraux et de nombreux employés de nos différents départements ont été ou seront encore appelés naturellement à entrer au service fédéral, tous le 1^{er} mai 1903. C'est donc à ce point de vue une désagrégation, une désorganisation complète. Nos locaux devront être mis à la disposition du nouveau propriétaire et nous serons ainsi délogés.

(A suivre.)

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 34

LA PATRICIENNE

par J.-V. WIDMANN

Traduit de l'allemand par P. CÉSAR.

Cette plainte indirecte de Jean n'était rien moins que juste. Les cris de Bruno avaient attiré sur la terrasse M. Fininger et sa sœur, Mlle Marthe. Le banquier, à la vue du docteur, descendit en toute hâte les escaliers du jardin et alla souhaiter la bienvenue au maître de son fils. Mlle Marthe, de son côté, avait appelé Juliette, qui mettait le couvert pour le souper, et lui avait ordonné de prendre la valise de Jean, ce que la soubrette s'empressa de faire. Et lorsque M. Fininger et le docteur furent sous la verandah, le père de Dougaldine présenta le jeune homme à sa sœur.

— Les enfants sont sur le lac, dit la vieille demoiselle, d'un ton sympathique, trahissant la bonne réputation que Jean s'était déjà acquise auprès de l'excellente femme. Et après avoir jeté un coup d'œil dans la direction du rivage, elle ajouta : Non, les voilà qui reviennent. Combien Amédée se réjouira de vous trouver ici! il avait l'intention d'aller au-devant de vous, mais il ne vous aura sans doute pas aperçus.

Le docteur se garda bien de dire l'observation qu'il avait faite et les paroles qu'il avait entendues.

— Voulez-vous, lui demanda M. Fininger, prendre possession de la chambre qui vous est destinée?

— Volontiers! répliqua Jean.

Et Juliette, l'alerte fille, le conduisit à travers le salon et par un large escalier au premier étage. Au bout du corridor, à l'est de la maison, la servante ouvrit une porte. Le docteur entra dans l'appartement qu'on lui avait réservé.

Il se composait d'une chambre à haute boiserie, de couleur brune, et d'une alcôve avec un lit tout prêt à recevoir son hôte. Les fenêtres, un peu basses, étaient ouvertes, et l'air parfumé du soir pénétrait ainsi dans ce logis modeste, mais agréable. Par la fenêtre de la chambre à coucher, on jouissait d'un magnifique spectacle. Les derniers rayons du soleil rongissaient les pics étincelants de l'Oberland. Il semblait que le jour eût peine à céder la place à la nuit. Le crépuscule couvrait lentement de ses brumes légères les pentes abruptes des monts neigeux. Et, à la base de ce tableau, d'une sublime grandeur, la surface en grisaille du lac s'étendait en une immobilité d'océan.

Juliette avait déposé la valise près de la porte et s'était ensuite éloignée discrètement. Jean ne fut pas longtemps seul. Il venait de réparer sommairement sa toilette lorsqu'Amédée, précédé de son presque inséparable Bruno, se précipita dans la chambre tout en saluant son maître de la façon la plus affectueuse.

— N'est-ce pas, monsieur le docteur, que c'est bien beau ici? Que je suis heureux de vous y voir! Partout il y a des ombrages délicieux! Je pourrai prendre mes leçons en plein air, même en temps de pluie, car nous avons le pavillon, derrière lequel s'élève déjà la montagne. Regardez! Toute cette forêt est aussi à nous. Et avez-vous remarqué le kiosque? Non? C'est vrai qu'il est caché par des arbres. Une personne qui vient du bord l'aperçoit assez rarement. Mais, comme on domine bien l'autre rivage, de ce lieu. — Et puis, n'est-ce pas, continua-t-il, tout joyeux, les grosses pierres qui sont entourées d'eau, le long du lac, ressemblent beaucoup à des îles. Ah! je plaindrais le Robinson qui devrait y habiter : sur chaque pierre, il n'y a réellement de place que pour s'asseoir.

Vous vous baignerez aussi, quand le temps le permettra, ou bien? Dougaldine, elle, s'est fait construire une cabine. Je n'aime pas ça, on n'y a point de soleil. Mais, si l'on ne voit aucune barque sur le lac, elle sort quelquefois de sa maisonnette et nage très loin, comme un poisson. Aujourd'hui, — pensez donc! — quand vous êtes arrivé, nous n'étions pas bien éloignés de vous. Je voulais ramer de votre côté. Dougaldine n'a pas été d'accord. Elle craignait que notre barque ne heartât la vôtre. Et elle disait aussi que si vous passiez près de nous, cela pourrait causer un malheur.

(A suivre.)

oudre

la suite du commerce la vente à terme et au ... machines, Neu, Helvetia, ... à pied et à ... systèmes, ... de plus ... être essayées ... Bulle, où ... huile, aiguilles, ... l'achat des aiguilles, ... nombreux sy-té-ger. ... route de [328]

BULLE

rien

ndi de Pâques, [331]

la campagne qu'à partir de

A BULLE.

ère. er choix.

CASTELLA

OUTERIE

es Omega et Zenith, d'oreilles, chaines, [176] ROBERT, succ. de KOLLY.

ques.

agriculteurs qui de s'inscrire au

BULLE

(11173) [268] analyses agricoles.

AVIS

CHANDS DE BOIS AU PUBLIC

installation moderne. t.elle acies de côté et circulaire, je le sciage à façon aux ns. (H122B)

Joseph Bellora.

vaal de La Tour-de-Trême.

de 16 fr.

onal de 1902, chez An-alle. : 15 avril 1903. 0 000 fr. (H123B)231

HERCHE

imple mais soigné de lle d na la trentaine, sé-sons gages. docteur COMPART 3 -ne du (H?F) [312]

rendre :

e à 2 chevaux en bon état. rères SCHWARTZ, à ACRY. [314]

SON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS

CONFÉDÉRATION SUISSE

Militaire. — Le 8 avril, s'est tenue à Berne, sous la présidence du chef du Département militaire fédéral, la conférence des commandants de corps d'armée et de division. On y a d'abord traité la question de la position des chefs de troupes vis-à-vis de l'administration militaire; on a établi un programme qui a servi de bases aux délibérations. Après une discussion des plus approfondies on est arrivé aux conclusions suivantes :

1. Il y a lieu de confier aux commandants des corps d'armée et des divisions l'inspection des cours de répétition des corps de troupes qui sont directement sous leurs ordres, ainsi que celle des écoles de recrues et des écoles d'aspirants-officiers des troupes spéciales.

Il y a lieu de leur adresser régulièrement les circulaires annuelles des chefs de service aux administrations cantonales, ainsi que les ordres généraux et les plans d'instruction de toutes les troupes.

2. Il y a lieu d'autoriser les commandants des divisions, comme ceux des corps d'armée, à inspecter à quelque moment que ce soit tous les cours d'instruction des troupes qui sont sous leurs ordres.

3. Le droit d'approuver les programmes d'exercice pour les cours de répétition doit être dans la compétence exclusive du supérieur immédiat.

4. Il y a lieu de laisser aux commandants des divisions le droit de présentation définitive des élèves à convoquer aux écoles d'aspirants-officiers de toutes les armes. Ils doivent avoir l'occasion de donner leur avis sur les plaintes qui concernent l'instruction.

5. L'attribution des officiers d'état-major général aux états-majors doit se faire de concert avec les commandants intéressés.

6. Il y a lieu de laisser aux chefs de troupes un droit de présentation des officiers des unités à eux subordonnés aux écoles et aux cours militaires.

7. Il y a lieu d'émettre des prescriptions spéciales sur les rapports de service entre le Département militaire et ses fonctionnaires d'une part et les chefs des troupes d'autre part (voie du service).

8. Il y a lieu de donner les mêmes droits aux commandants d'unité et aux officiers instructeurs pour les propositions des écoles d'aspirants-officiers.

9. Il y aura lieu de soumettre à une révision l'ordonnance du 6 juillet 1876 sur l'appel au service d'instruction, en ce sens que la mobilisation en temps de paix soit autant que possible conforme à la mobilisation en vue de la guerre, que les instructions données aux cantons sur la mise sur pied, etc., émanent d'un seul officier fédéral, et que les détails de la mise sur pied, prise de possession du matériel, etc., soient ordonnés uniquement par les sociétés cantonales.

Le chef du Département militaire a été chargé d'examiner plus en détail ces conclusions, sur lesquelles on se prononcera d'une manière définitive dans une seconde conférence qui aura lieu au mois de mai.

On a ensuite posé la question de savoir si le dualisme entre les chefs d'armes et les instructeurs en chef ne pourrait pas être écarté par la fusion de ces deux fonctions. L'heure avancée a toutefois nécessité le renvoi de l'examen de cette question à la séance de mai.

On a enfin prévu pour l'automne une nouvelle conférence pour discuter les autres questions qu'il y aurait surtout lieu de prendre en considération dans le cas d'une révision de l'organisation militaire.

Chemins de fer fédéraux. — Le 1^{er} mai prochain entreront en vigueur, sur tout le réseau des chemins de fer fédéraux, y compris celui du J.-S.,

de nouvelles taxes réduites pour le transport des voyageurs.

Pour les billets de simple course, les taxes en usage seront celles du J.-S.; pour les billets de double course, les taxes en vigueur seront celles de l'ancienne compagnie du Central. Les nouveaux tarifs sont établis comme suit :

Simple course, par kilomètre : 10,4 cent. en 1^{re} classe, 7,3 cent. en 2^e classe et 5,2 cent. en 3^e classe.

Double course, par kilom., 15,6 cent. en 1^{re} cl., 10 cent. en 2^e et 6,5 en 3^e.

Sur le réseau du J.-S., les prix de transport restent donc les mêmes pour la simple course. En revanche, les billets double course bénéficient d'une notable réduction. Les billets du dimanche seront supprimés.

A partir du 1^{er} mai prochain également, les chemins de fer fédéraux délivreront de nouveaux billets pour voyageurs. Ils seront de même format que les tickets actuellement en usage, mais ils auront une couleur différente : les billets de 1^{re} classe seront jaunes, ceux de 2^e verte et ceux de 3^e bruns.

Les chemins de fer exploités par la Compagnie du J.-S., mais appartenant à d'autres compagnies, conserveront leurs taxes élevées actuelles, de même que le tronçon Meiringen-Giswil du Ch. de fer du Brunig.

Exportation suisse. — L'exportation de la Suisse aux Etats-Unis, en mars 1903, s'est élevée à 9,150,000 fr. contre 7,370,000 fr. en mars 1902. Du 1^{er} janvier à fin mars, cette exportation a atteint un total de 29,340,000 fr. contre 25,640,000 francs pour la période correspondante de 1902.

Tireurs suisses. — Les tireurs suisses ont reçu une invitation à participer à un match international qui aura lieu le 11 juillet à Bisley (Angleterre). Le groupe suisse sera composé de huit tireurs comme dans les précédents matchs internationaux. La seule arme admise sera le fusil d'ordonnance.

Douanes. — Les recettes des douanes en mars 1903 se sont élevées à 4,575,955 francs contre 4,166,444 fr. en mars 1902. L'excédent pour le mois de mars est ainsi de 409,511 fr.; pour la période du 1^{er} janvier à la fin mars, l'excédent de recettes est de 903,767 fr.

Zurich. — La Cour d'appel du canton de Zurich a, après six heures de délibération, confirmé le jugement du Tribunal de première instance dans l'affaire de l'ancien pasteur Tobler, à Zurich, précédemment à Birmenstorf, pour calomnie à l'égard d'une morte, Mlle Berger, de Halle.

Ce jugement condamnait M. Tobler à trois semaines de prison, à 200 fr. d'amende et à tous les frais. La plainte reconventionnelle de Tobler contre le père de la personne par lui calomniée a été écartée.

Bâle. — La grève. — La conférence de samedi après midi à l'office de conciliation a échoué. Dans leur assemblée du soir, les maçons ont décidé la continuation de la grève.

Samedi soir, à 8 h., a eu lieu la grande réunion publique à la Burgvogtei. Elle comptait plus de 2000 personnes. MM. Froi, rédacteur du *Vorwärts*, et Wassiliew, ont invité les ouvriers à venir d'une façon efficace en aide aux maçons en grève.

A 9 1/2 h. a eu lieu une réunion des délégués de l'Union ouvrière. Une commission qui devra être composée par le comité de la grève et le comité de l'Union ouvrière est chargée de résoudre la question de l'alimentation des grévistes par des cuisines de campagne et celle de leur logement chez les « compagnons ».

Valais. — La semaine dernière, raconte *l'Ami*, une jeune fille de Glarey, sur le conseil d'une personne de la famille, chauffait du pétrole pour l'appliquer ensuite comme remède contre le rhuma-

tisme. Mal lui en prit. Soudain le vase fit explosion, inondant les vêtements de l'imprudente et l'enveloppant de flammes. Aux cris désespérés de la malheureuse, la mère accourut et, en voulant sauver sa fille, se fit de fortes brûlures aux mains. L'état de la jeune fille est désespéré.

Ménagères, attention au pétrole.

ÉTRANGER

France. — A la suite du récent vote de la Chambre, M. Combes a adressé une circulaire aux évêques, leur rappelant que les prédicateurs des congrégations dissoutes doivent être absolument écartés des chaires.

De même les cultes doivent être supprimés dans les édifices des congrégations dissoutes.

— **Edouard VII en France.** — Le roi Edouard VII arrivera à Paris le vendredi 1^{er} mai, à 4 heures de l'après-midi, par la gare de Lyon.

Le président de la République, qui sera arrivé, le matin même, de son voyage en Algérie et en Tunisie, ira à la gare avec tous les ministres pour recevoir le souverain anglais, auquel les honneurs militaires seront rendus sur tout le parcours de la gare à l'ambassade d'Angleterre, où il doit résider. A son passage à Bourg, le général commandant le 14^e corps d'armée saluera le roi, qui recevra les officiers français attachés à sa personne durant son séjour en France.

Le roi Edouard VII passera à Paris les journées de samedi 2 et dimanche 3 mai, et repartira pour Londres le lundi 4 mai, à 8 heures du matin.

Durant son séjour à Paris, il assistera à un grand dîner donné à l'Élysée en son honneur et à une représentation de gala au Théâtre-Français.

Maroc. — On mande de Melilla : « Les insurgés ont tenté de donner l'assaut à la forteresse de Frajana. Après la prière, 5000 insurgés sont descendus dans la vallée, en poussant des cris furieux. Une terrible décharge, partie des murailles de la forteresse, arrêta l'élan des assaillants. D'autres insurgés descendirent pour appuyer les premiers; mais tous furent repoussés et durent battre en retraite. Au même instant, sur les hauteurs de Benesicar, une réserve de poudre appartenant aux rebelles fit explosion, faisant dans leur rang de nombreuses victimes. Les insurgés, au cours de l'assaut, ont eu de nombreux morts : des cadavres couvrent le sol ».

Turquie. — On a reçu vendredi soir au Palais, la nouvelle qu'une ville frontière du vilayet de Kossovo aurait été incendiée par les Albanais.

La police a arrêté dimanche dans la grande rue de Péra, quatre Albanais qui, en uniforme et se promenant en voiture, provoquaient une panique en poussant des cris et en tirant en l'air des coups de revolver.

— Les troupes qui devaient venir d'Asie à destination de Mitrowitz ont reçu un contre-ordre.

Les trains militaires sont momentanément suspendus à la suite d'indices de calme relevés en Albanie. Un train spécial est parti pour Pétritsch, où il transporte des troupes et des munitions.

Serbie. — Des dépêches de source officielle annoncent qu'on a découvert dimanche dernier, à Belgrade, un complot ayant pour but d'assassiner le roi de Serbie. De nombreuses arrestations ont été opérées à la suite de cette découverte.

Philippines. — Une dépêche de Manille annonce la prise de Balcolade par les Américains. Cent Morosés ont été tués, un grand nombre blessés. Les Américains n'ont eu que 13 tués.

CANTON DE FRIBOURG

Caisse hypothécaire. — M. Romain Weck, directeur des finances de la ville de Fribourg, a été nommé directeur de la Caisse hypothécaire

friburgeoise en missionnaire.

VII^{me} Exposition *viculture et d'horticulture* au 24 septembre 1903. prendra les divisions

Les progrès de l'espèce chevaline, d'oiseaux de basse d'industrie laitière, tiers utiles à l'agriculture, les industries qui s'occupent d'horticulture.

Les formulaires grammes pour l'examen, auprès du commissaire (Agriculture). Ce nécessaire à toute exposition. En demandant ces exactement la section.

Les termes et dates : le 1^{er} juin pour l'ouverture, le 1^{er} juillet pour la clôture.

Pour tout ce qui concerne les exposants devront se adresser au commissariat de la section. Les exposants feront connaître les foires se rendre compte des conditions fixées.

Fribourg, le 6 mai 1903.

Le Secrétaire

G. R.

Encore la faillite signale la circulation de la République française de 1899. Ces pièces d'étain, d'antimoine, de plomb, de zinc, de cuivre, etc. Toutefois, la loi est bonne. On les recueille légèrement défectueux. Leur valeur est de quelques centimes, mais les pièces de cuivre sont plus précieuses.

La famille DEMIER remercie sincèrement qui ont pris part au de la frapper en la gretté époux et père

Monsieur Pierre

Mises p

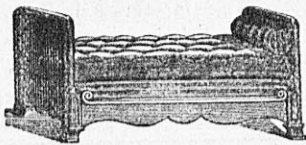
Pour cause de parti, les BLANC-COMBAZ, en vente par voie de mardi 21 avril de l'après-midi, à l'hôtel de la République, au lieu, les immeubles 1^o Maison d'habitation, indépendante, avec fontaine intarissable, 11 poses de bon terrain. Pour renseignements, s'adresser à M. BLANC, veuve, ou à M. BLANC, 248.

Lots de

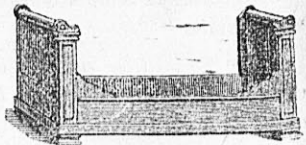
à louer pour la production de marais situés à la commune de... Rendez-vous des 9 heures au Cerfs (Fribourg) le 2003, à 9 heures du

A L

pour le 1^{er} mai, en toutes ses dépendances. Bulle. S'adresser au bureau



Grands magasins d'étoffes et de meubles
 Bulle, Grand' rue 26 **LÉVY Frères** Bulle, Grand' rue 26
 à côté du St-Michel à côté du St-Michel



Installations modernes et complètes.

Avant de faire vos achats de meubles, visitez nos magasins, où vous trouverez un choix considérable. L'installation toute nouvelle de machines perfectionnées nous permet de livrer ces meubles, très solides et faits avec des bois séchés à l'avance, à des prix défiant toute concurrence. Plumes, Duvels, Crins divers, Ressorts, Literie. Pour trousseaux complets, nous faisons les prix du commerce en gros.

SEMENCES

Graines fourragères diverses, garanties de pureté et germination, contrôlées par l'établissement fédéral de Lausanne.

Spécialité de mélanges pour tous sols.
Trèfles et fenasses premier choix.
Froments rouges et blancs de printemps, qualité garantie.
Avoines Bohême et Sibérie supérieures.

— PRIX RÉDUITS —
MEUNERIE AGRICOLE, Croix-Blanche, BULLE

Dépuratif Golliez
 OU
 Sirop de brou de noix ferrugineux
 PRÉPARÉ PAR
Fréd. GOLLIEZ, pharmacien, à MORAT

29 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants : Scrofules, rachitisme chez les enfants, débilité, humeurs et vices du sang, dartres, glandes, éruptions de la peau, feux au visage, etc.

Prescrit par de nombreux médecins; ce dépuratif est agréable au goût, se digère facilement, sans nausées ni dégoût.

Reconstituant, antiscrofuleux, antirachitique par excellence pour toutes les personnes débiles, faibles, anémiques.

Pour éviter les contrefaçons, demandez expressément le DÉPURATIF GOLLIEZ, à la marque des Deux Palmiers.

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50. Celui-ci suffit pour la cure d'un mois.

En vente dans les pharmacies. [131]

GYPSERIE — PEINTURE — DÉCORATION — ENSEIGNES
 FAUX-BOIS — MARBRE
E. BIGOTTA-GENILLOU
 BULLE — Café des Chemins de fer — BULLE
 TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ — PRIX RÉDUITS [269]

Engrais chimiques.

Pour éviter tout retard dans la livraison, les agriculteurs qui désirent faire l'acquisition d'engrais sont priés de s'inscrire au plus tôt auprès de

L'AGENCE AGRICOLE
AUG. BARRAS, BULLE
 maison placée sous le contrôle (H137B) des
 des établissements fédéraux d'essais et d'analyses agricoles.

Lavage chimique et Teinturerie
 Mangold & Röthlisberger, succ^{rs} de
C.-A. GEIPEL, BALE

Spécialité : Lavage chimique et teinture de vêtements pour dames et messieurs, toilettes de bal, uniformes, costumes de carnaval, couvertures de lits, tapis étoffes pour meubles, rideaux, pelletteries, jeans, velours, peluche, gants, plumes d'autruches, etc. Effets pour deuil sur demande en 2 à 3 jours. (H1967Q) 287

Dépôt à BULLE chez Mlle Fanny Peyraud, confecteurs.

TANNERIE DE RIAZ
 Commerce de cuirs et peaux.

Le soussigné avise le public qu'il a établi un dépôt de marchandises dans le magasin précédemment occupé par M. Brunisholz, vis-à-vis des Haies, à Bulle.

— Ouvert tous les jours.

Vente de cuir fort, coupons, empièges, cuir noir pour selliers. Clouterie. Tannage à façon aux meilleures conditions. Marchandises de premier choix à prix très modérés.

Se recommande : **Bruthardt, tanneur.** [253]

Cycles et automobiles
 Vente. Echange.
 Location. Réparations. Leçons.
Jos. GREMAUD,
 mécanicien, BULLE
 Route de Morlon & Grand' rue.

Atelier avec force motrice. Outillage spécial. Installation moderne. Transformation d'anciennes bicyclettes. Pose à bon compte de moyeux à roue libre ou à deux vitesses. Bien assorti dans toutes les pièces de rechange et accessoires divers. Représentant direct des marques distinguées : Peugeot, Adler, Cleveland. Nouveaux modèles de bicyclettes, fabrication sérieuse et garantie. Moto-cyclette de dernière création. 2 chevaux de force, remarquable par sa simplicité de conduite. Catalogues franco sur demande. [342]

Magasin à la Grand'Rue (Café Musy).

AVIS

Le soussigné d'avise l'honorable public de la ville et de la campagne qu'à partir de 1^{er} avril prochain il dessert le

CAFÉ INDUSTRIEL, A BULLE.
 Local de l'Union ouvrière.
 Consommation de premier choix.
Léon CASTELLA

ENGRAIS CHIMIQUES

ENGRAIS COMPLET, à base d'os, pour toutes cultures, en sacs de 50 kg., dosage garanti :

Azote, 2 1/2 %; Acide phosphorique, 12 %; Potasse, 5 %.

Maison placée sous le contrôle de la Station fédérale d'essais et d'analyses agricoles à Lausanne.

Bulletins d'analyses à disposition.

SCORIES THOMAS garanti : 15 % acide phosphorique.

Avoine supérieure et froment du printemps
 pour semences.

Gros et détail. — Prix réduits.
J. CROTTI, Bulle.

Mes produits vinicoles
 sont tirés directement de ma propriété
 et je les offre aux prix suivants :

ROUGES		BLANCS	
par 100 litres.		par 100 litres.	
Vandrell	à Fr. 32	Catalogne	à Fr. 32
Montagne	> 35	St. Ougat	> 35
supérieur	> 38	supérieur	> 38
Priorato très fort	> 41	Andalousie	> 43
Tarragona	> 45	Sevilla	> 50
etc. etc.		etc. etc.	

Par grandes quantités, fort rabais.
 Fûts de toutes grandeurs à la disposition des clients. — Envoi d'échantillons gratuits et franco.

Se recommande : **FRANCISCO RIBES, BULLE**
 propriétaire de vignes à San Jaume (Prov. de Barcelone, Espagne).

Contre le Rhumatisme
 le lumbago, et toutes les douleurs dans les membres, employez

L'Emplâtre Rocco
 ordonné par les médecins, et vous serez vite débarrassé de tous ces maux.

Remarquez le mot „ROCCO” s. v. p.
 Fr. 1,25 dans les pharmacies : BARRAS & GAVIN, à Bulle.

BON VIN
BLANC & ROUGE
 depuis 35 à 50 cent. le litre,
 cave Philipona - Mazoni.

A VENDRE
 un beau veau mâle, pie-rouge, descendant de taureau primé en 1^{re} classe. S'adresser à l'Hôtel de Ville de La Tour. [837]

BULLE — GLASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS



ABONNEMENT
 Suisse. . . 1 an, Fr. 4
 . . . 6 mois, > 2
 Étranger . 1 an, > 9
 . . . 6 mois, > 5
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.
 On s'abonne dans les bureaux de poste.

BULLE,
JURA-
 CONFÉ

> Toutes ces cir-
 elles seules suffisant
 maintenant aux m
 dissolution et de la
 N'ayant pu, comme
 assister à une repr
 Confédération, nou
 organes de la Comp
 satisfaction d'achev
 ter eux-mêmes à la
 nérale des actionna
 prise de possession
 dération. Nous av
 Nous sont pas impu
 pu en être ainsi. N
 raisons invoquées,
 par elles-mêmes, à
 d'une mise en liqui
 encore par surcroît
 > L'art. 21 de ne
 prement dite à une
 à cinq membres no
 tration, et à teneu
 vice-président de l
 ciété, de même qu
 caissier principal.
 la situation de fait
 tion sera réduite à
 minimum, le vice-
 ture sociale selon

FEUILLETO
LA PA
 par
 Traduit d

— En ceci, je ne
 pour, répondit le
 avaient fait sourire.
 La cloche sonnait
 — Ah! j'oubliais,
 venez vous chercher
 — Oui!
 Quelques secondes
 la salle à manger. M
 the étaient déjà à ta
 lampe; mais, la flam
 pait la machine à th
 jeune fille dont le te
 pâle.
 Comme elle était
 n'avait pas saluée,
 main, tout en pronon
 point, on fit-elle sim
 Nous ne savons, ma